

JOURNÉE TERRITORIALE

AGRICULTURE ET ZONES HUMIDES

Dans le cadre du prolongement du 3^{ème} Plan National d'Action en faveur des Milieux Humides (2018-2020) et dans la continuité des précédentes éditions des Journées Territoriales Agricultures et Zones Humides de 2016, 2017 et 2018, la Chambre d'agriculture du Gers, l'ADASEA du Gers et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture co-organisent une journée « *Renforcer la place des prairies humides dans les exploitations agricoles : outils et exemples* » :

Le 10 OCTOBRE 2019 de 9h30 à 16h30
Au Château de Mons (32100, Caussens)
Réservez dès aujourd'hui cette date !



Sont invités à participer à cette journée : Conseillers des Chambres d'agriculture, chercheurs, financeurs, collectivités, représentants de l'Etat...

PROGRAMME PREVISIONNEL

**MAEC et PSE
en milieux humides**

**Retour d'expérience
gestion des EEE**

**Filière foin en prairies
inondables gersoises**

**Gestion agricole
des milieux humides
de vallées et piémonts**

**Politique et actions de l'Agence
de l'eau Adour-Garonne
en milieux humides**

Visites de 2 exploitations agricoles – Prairies Inondables Humides

INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts

Chambres d'agriculture du Gers : j.bugnicourt@gers.chambagri.fr

Chambres d'Agriculture France (APCA) : noemie.termeau@apca.chambagri.fr

ADASEA du Gers : claire.lemouzy@adasea.net

Inscription & programme

Ils vous seront communiqués prochainement

Lieu

32100 Caussens, Château de Mons